

Emprunt de tablettes numériques Circonscription Les Avirons / Etang-Salé

Informations générales :

- ↳ La circonscription dispose de **16 tablettes** ASUS MeMO Pad FHB 10 sous Android.
- ↳ Les tablettes doivent être manipulées avec soin et ne pas être laissées sans surveillance.
- ↳ Les tablettes sont chargées avec une sélection d'applications qu'il ne faut pas supprimer. Les descriptifs de ces applications sont sur le site de l'inspection.
- ↳ Tous les documents sauvegardés et les applications installées par les professeurs seront supprimés au moment de la réinitialisation.
- ↳ Informations techniques - pédagogiques et tutoriels sont accessibles à l'adresse <http://ien-avirons-etangsale.ac-reunion.fr/espace-pedagogique/tuic/tablettes-numeriques.html>

Modalités d'emprunt :

- ↳ Chaque prêt doit faire l'objet d'**une demande préalable** par l'intermédiaire du formulaire ci-joint.
- ↳ **Deux packs de 8 tablettes** sont mis à la disposition des professeurs.
- ↳ Un pack peut être emprunté pour **une période maximale de 3 semaines**, et sous réserve de **l'accord de l'IEN**.
- ↳ Les tablettes sont prêtées avec un **étui**, un **fil USB** et un **adaptateur électrique**.
- ↳ Si accord de l'IEN, **l'emprunteur vient récupérer le matériel à l'inspection** et, à l'issue du prêt, les tablettes et les accessoires sont retournés **à l'inspection par l'emprunteur**.
- ↳ Si le contexte le permet dans l'école (voir avec le conseiller au numérique), peuvent également être prêtés :
 - **un kit CPL WIFI** permettant d'accéder à **internet**.
 - une **clé HDMI** permettant la visualisation par vidéoprojection.
- ↳ **L'emprunteur est responsable du matériel**. Les tablettes ne peuvent pas être prêtées à une tiers personne ou mises à disposition dans une salle commune de l'école. Le prêt réseau n'est pas permis.
- ↳ Tout prêt s'accompagne d'**une prise en main** technico-pédagogique du matériel.

Responsabilités :

L'utilisateur est responsable des tablettes qui lui sont prêtées.

- ↳ Ne jamais laisser les tablettes sans surveillance.
- ↳ Tous les documents sauvegardés et les applications installées par l'utilisateur seront supprimés au moment de la réinitialisation.
- ↳ Pour recharger les tablettes, utiliser exclusivement les adaptateurs électriques livrés.
- ↳ En dehors des heures d'utilisation, le kit CPL WIFI doit être débranché.
- ↳ L'inspection ne pourra être tenue responsable des pertes ou dommages aux tablettes et accessoires pendant la période d'emprunt. En cas de perte ou de vol, prévenir au plus vite l'IEN.

Lu et approuvé,

l'emprunteur (signature)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Formulaire d'emprunt de tablettes numériques Circonscription Les Aviron / Etang-Salé

Identité de l'emprunteur / public visé :

Ecole :
Nom du directeur :
Enseignant(e) :
Nom : Prénom :
Niveau de classe : Nombre d'élèves :

Intentions pédagogiques :

Matériel souhaité :

..... tablettes ou 1 pack de 8 tablettes
 1 kit CPL 1 clé HDMI

Période d'emprunt souhaitée (3 semaines maximum) :

Du20..... au20.....

Avant de définir vos dates, consultez le planning de réservation
<http://ien-aviron-etangsale.ac-reunion.fr/la-circonscription/calendriers-plannings.html>

Le20.....

L'emprunteur :

(signature)

Le20.....

L'IEN

prêt accordé

prêt non accordé